

BARÈME DES HONORAIRES AU 1^{er} JANVIER 2024

TRANSACTION

NET VENDEUR	TTC
Jusqu'à 75 000 €	5 000 € forfaitaire
75 001 € à 150 000 €	7% du prix net vendeur
150 001 € à 300 000 €	6% du prix net vendeur
300 001 € à 500 000 €	5% du prix net vendeur
Au delà des 500 001 €	4% du prix net vendeur

LOCATION HABITATION

POUR LE LOCATAIRE	HT	TTC
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	6,67€/m ²	8,00€/m ²
État des lieux d'entrée	2,50€/m ²	3,00€/m ²
POUR LE BAILLEUR	HT	TTC
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	6,67€/m ²	8,00€/m ²
État des lieux d'entrée	2,50€/m ²	3,00€/m ²

BAUX COMMERCIAUX

30% HT du loyer annuel à la charge exclusive du preneur

GESTION LOCATIVE

7,20% TTC d'honoraires de gestion courante calculés sur les loyers encaissés